

Recyclage CACES® Nacelle PEMP- R386

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Toute personne ayant déjà suivi une formation à la conduite de Nacelle ou Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes (PEMP)

FINALITE DE LA FORMATION

- ✓ Rappeler les règles de sécurité et toutes les techniques de conduite de PEMP en conformité avec la R386 aux participants.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Rappeler aux stagiaires la nécessité de respecter les prescriptions de sécurité durant la conduite d'appareils de levage spécifiques pour l'élévation de personnes
- ✓ Renouveler son CACES.

PRE-REQUIS

- ✓ Etre majeur (+ de 18 ans) et reconnu APTE par la Médecine du Travail

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée	2 jours
Calendrier	23,25 mai - 10,12 octobre 2016
Horaires	08h30 - 17h00
Lieu	DATA FP Centre commercial d'Aillot Place des Pyrénées 81100 CASTRES
Coût stagiaire	450 € HT(hors frais de restauration)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Vidéo
- ✓ Plates-formes élévatrices mobiles de personnel

Responsable du Stage
Valéry NGNIAH

Secrétaire
Martine SABLAYROLLES

PARTIE THEORIQUE - RAPPEL

- ✓ Les aspects législatifs de la Recommandation R386
- ✓ Les différents types de PEMP
- ✓ Les documents obligatoires.
- ✓ Les devoirs et responsabilités des conducteurs
- ✓ Les règles de conduite sur la voie publique, sur chantier ou en entreprise.
- ✓ L'utilisation de la PEMP
- ✓ Signalement des anomalies en cours d'utilisation.
- ✓ Les gestes de commandement.
- ✓ Les sécurités sur une PEMP
- ✓ La vérification avant utilisation de la PEMP et après utilisation en fin de poste.

PARTIE PRATIQUE**Equipement obligatoire : harnais de sécurité avec longe, casque avec jugulaire, chaussure de sécurité**

- ✓ Prise en poste sur l'appareil
- ✓ Vérification des sécurités
- ✓ Sécurisation et balisage de la zone d'évolution ;
- ✓ Le maniement des commandes de fonctionnement
- ✓ Manœuvre en mode translation
- ✓ Manœuvre en mode élévation
- ✓ Manœuvres de secours ;
- ✓ Opérations de fin de poste.

EVALUATION

- ✓ Les exercices pratiques et un examen théorique valideront la formation et donneront lieu à la délivrance du CACES selon la Recommandation CNAM R386